

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
10 octobre 2019**

Présidence : M. Hervé Cornaz

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 619/19 relatif à l'aménagement de l'espace public des Remparts, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

- Article premier : d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'aménagement de l'espace public des Remparts selon le préavis 619/19.
- Article 2 : d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 90'000.-, le compte n° 9149.02 est ouvert à cet effet.
- Article 3 : de financer ce montant par la trésorerie courante.
- Article 4 : d'amortir cet investissement, soit CHF 90'000.-, par le compte n° 440.331 sur une durée de 10 ans, la première fois au budget 2020.

Ainsi délibéré en séance du 10 octobre 2019.

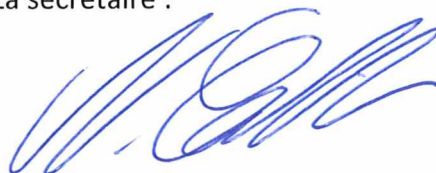
Le Président :



Hervé Cornaz



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich